

Cfdt:

**SCHNEIDER
ELECTRIC**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Posons le contexte

**Inflation à fin
novembre 2023
= 3,5%**

**L'inflation moy.
sur 12 mois
glissants = 5%**

« Source Insee »

**1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE**



TOUT CE QUE
VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

Territoire

Décembre 2023

NAO 2024 sur les salaires

« premiers échanges avec la Direction »

Négociation Annuelle Obligatoire

La première réunion de NAO sur les salaires 2024 aura lieu mercredi 20 décembre.

Les premiers échanges avec la Direction devraient tourner principalement autour :

- du bilan de la politique salariale 2023... (enveloppe globale 2023 négociée à 5%)
- du contexte économique (des résultats publiés à fin Q3 très encourageants grâce aux efforts des salariés dans tous les secteurs. Certains secteurs ont connu des baisses de productivité mais au final, les défis ont été relevés)

Comme chaque année, la Cfdt est déterminée à défendre en priorité le pouvoir d'achat des salariés dans une situation toujours marquée par une forte inflation.

Cette négociation s'inscrira dans un contexte quasi similaire à la précédente NAO avec une nouveauté issue de la Nouvelle Convention (NCCM) :

- Une négociation « Groupe » qui déterminera l'enveloppe globale à redistribuer, alors qu'auparavant cette enveloppe se discutait d'abord au sein de SEI / SEF puis ensuite dans les filiales.
- Des coûts de l'énergie toujours élevés même si cela ralentit ! L'alimentaire reste très haut à 8%. Les prix de nombreux produits auront du mal à baisser en 2024.
- Une légère baisse de la productivité en générale, mais qui ne doit en aucun cas être la boussole de notre Direction pour se montrer moins généreuse qu'en 2023.
- Des projections d'inflation très incertaines pour l'année 2024 comme en 2023, néanmoins les économistes anticipent une moindre croissance. La Direction risque de nous emmener sur ce terrain concernant une possible baisse des prévisions économiques du groupe pour les prochains mois.

La Cfdt restera vigilante lors des débats. Notre entreprise se porte très bien et cela devrait durer encore plusieurs années, car nous sommes sur un marché dynamique et favorable à nos activités.

Des efforts en matière de hausse des salaires, primes, évolution de l'abondement (pour ne citer que les thèmes principaux), devront être faits.

A SAVOIR : vos représentants à la négociation ne connaîtront pas les résultats 2023 (communiqués fin février 2024). Toujours difficile pour négocier en toute transparence. Rappel, la Direction avait refusé une enveloppe supplémentaire sur les salaires lors de la clause de revoyure d'octobre 2023 alors que les chiffres de l'entreprise étaient excellents à cette période. Nous pensons que la Direction attendait la baisse de l'inflation pour probablement vouloir moins redistribuer en 2024... **A suivre**



La CFDT portera ses revendications salariales début janvier.

« La CFDT vous souhaite de bonnes fêtes »

+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr